

2026

Extrait des tarifs

Selon délibération du 11 décembre 2025

Cimetières

Prix TTC €

Droit funéraire

- Droit de superposition (par inhumation ou dépôt d'urne)⁽¹⁾ 90,74

Concession de terrain ordinaire⁽²⁾

- Pour 15 ans 181,50
- Pour 30 ans 373,31
- Pour 50 ans 774,46

Une concession multiple est constituée de plusieurs concessions ordinaires situées côte à côte

- Pour 30 ans en terrain ancien (moins de 2 m²) 289,26

Caveau provisoire communal

- Droit d'ouverture (par opération) 20,62
- Droit de séjour (forfait 1 à 10 jours) 46,41
- Droit de séjour (journée supplémentaire) 14,44

Concession de case de columbarium⁽³⁾

- Temporaire (15 ans) 624,93
- Pour 30 ans 839,42
- Pour 50 ans 1 228,20

Concession de cavurne aménagé⁽³⁾

- Temporaire (15 ans) 624,93
- Pour 30 ans 839,42
- Pour 50 ans 1 228,20

Renouvellement concession de cavurne aménagé⁽³⁾

- Temporaire (15 ans) 179,43
- Pour 30 ans 289,78
- Pour 50 ans 534,18

Concession de terrain 1 m² (cavurne à aménager)⁽³⁾

- Temporaire (15 ans) 179,43
- Pour 30 ans 289,78
- Pour 50 ans 534,18

Accès cimetière du Sud

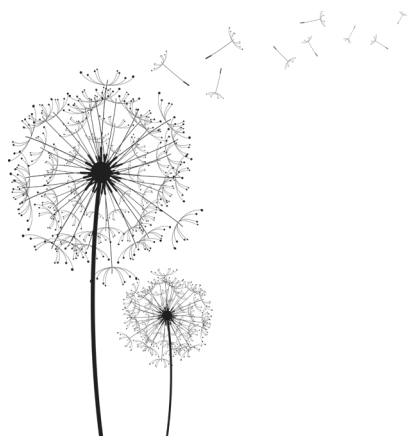
- Vente badge d'accès 15,20

⁽¹⁾ En cas de réduction ou regroupement de corps ou de dépôt ou d'enfouissement ou de scellement d'urne au-delà de la capacité initiale prévue par le créateur de la sépulture.

⁽²⁾ Pour inhumation au maximum de 3 défunts (2 dans certaines sections du cimetière de l'Ouest).

⁽³⁾ Les cases et les cavurnes sont prévues pour recevoir de 1 à 4 urnes selon leur diamètre et leur forme.

Centre Funéraire Régional



2026 Extrait des tarifs

Selon délibération du 11 décembre 2025

Prix TTC €

Crémation

- Adulte 618,74
- Enfant âgé de 1 ans à moins de 10 ans 185,62
- Suite exhumation décès < 5 ans 618,74
- Suite exhumation décès ≥ 5 ans 309,37
- DASRI forfait par unité de masse ≤ 15 kg 169,12
- DASRI forfait par unité de masse > 15 kg 336,18

Forfait salle d'oraison (30 min.)

- GRANDE salle d'oraison (124 pers.) 103,12
- PETITE salle d'oraison (15 pers. maximum) 61,87

Autres prestations

- Dépôt anticipé de cercueil avant crémation (nuité)
sauf dépôt la veille pour crémation le lendemain 9 h 00 63,94
- Maître de cérémonie CFR (maximum 30 min.) 144,37
- Dépassement durée cérémonie (1/4 d'heure supplémentaire) 105,19
- Location salon pour collation - sur réservation uniquement
(durée crémation : 1 h 30) 92,81
↳ 1/2 heure de dépassement supplémentaire 64,97
- Conservation des urnes cinéraires forfait mensuel indivisible ⁽¹⁾
(1^{er} mois gratuit) - 1 an maximum (facturation par année civile) 60,84

Dispersion des cendres

- Puits du souvenir suite crémation à Châlons (tous cimetières) 49,50
- Puits du souvenir suite crémation extérieure (tous cimetières) 108,28
- Jardin historique du souvenir suite crémation à Châlons ⁽²⁾ (CFR) 71,16
- Jardin historique du souvenir suite crémation extérieure ⁽²⁾ (CFR) 155,65

Chambre funéraire

- Salon climatisé (forfait 3 jours dont le jour du dépôt) 296,99
↳ Journée supplémentaire 106,21
- Mise à disposition d'un personnel pour mise en bière 70,00
- Mise à disposition d'un personnel pour mise en bière et fermeture ... 100,00
- Cellule réfrigérée ⁽³⁾ (forfait journalier avec présentation 30 min.) 115,50
- Cellule réfrigérée (forfait journalier sans présentation) 64,97
- Location laboratoire de soins/toilettes rituelles 102,09

⁽¹⁾ Forfait mensuel indivisible : en cas de conservation sur 2 années civiles, une facture intermédiaire sera transmise en décembre de la 1^{ère} année. Une 2^{nde} facture sera émise le jour de la remise de l'urne.

⁽²⁾ La dispersion dans le jardin historique du souvenir du CFR (pelouse et pied d'arbre) n'est possible uniquement lorsque les cendres du conjoint ou d'un ascendant direct y sont déjà dispersées.

⁽³⁾ La présentation à la famille ne peut être faite qu'aux heures d'ouverture du centre funéraire.